



Redressement judiciaire douteux

Par **maudio974**, le **19/10/2013 à 19:53**

bonjour, rnmon employeur et actuellement en redressement judiciaire, ma question et la suivante puis je contacter lernmandataire judiciaire sur les méthodes douteuse de mon employeur pour son plan de redressement. ou a quel autre organisme. rncordialment

Par **trichat**, le **19/10/2013 à 20:05**

Bonsoir,rnrnSi vous ne précisez pas quelles sont ces "méthodes douteuses", comment pourrions-nous les apprécier? Peut-être que pour vous, elles apparaissent douteuses, mais ne constituent en rien des erreurs ou pratiques critiquables. rnrnCdt

Par **maudio974**, le **19/10/2013 à 20:44**

je m'explique comment peut on redresser son entreprise en effectuant des transaction non déclaré. facture sans non ou faux nom, règlement en espèce etc.....

Par **trichat**, le **19/10/2013 à 20:55**

Alors si vous avez des preuves, vous adressez un courrier au procureur de la République. Là, il s'agit de délits (faux et abus de biens).rnrnAttention: toute dénonciation non vérifiée peut se retourner contre vous: dénonciation calomnieuse.rnrnVous pouvez également informer

Par **maudio974**, le **19/10/2013 à 21:15**

si je dénonce ces pratiques a l'administrateur judiciaire cela suffit je pense , pourquoi au procureur de la république. je précise que j'ai 2 enregistrement prouvant tous ces fait dit une facturation avec un faux nom. ces éléments je compte les utilisé pour ma procédure At que mon employeur conteste car l'accident a eu lieu dans des circonstance que j'explique ci dessus.